

# l'actualité

**AVOS DÉMOS !**  
Les inscriptions à l'édition 2016 du Tremplin Jeunes Talents sont ouvertes. Le concours, qui se déroulera en novembre à La Vence Scène, est ouvert aux artistes entre 12 et 25 ans. Chanteur, jongleur, humoriste, comédien, acrobate, freestyler... tous les talents aussi incroyables soient-ils sont les bienvenus. Pour participer, il faut remplir une fiche d'inscription (adressée sur simple demande par mail) et réaliser une vidéo de démonstration de cinq minutes maximum à faire parvenir au Pôle jeunesse avant le 19 octobre 2016. En savoir + : 04 76 56 59 80 ou pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr

**COMMÉMORATIONS**  
Le lundi 22 août, Saint-Egrève commémore le 72<sup>e</sup> anniversaire de sa libération. Des cérémonies officielles sont prévues devant le Monument aux Morts et au Carré militaire de la Monta à 18h30



**TOUS À LA PISCINE !**  
A la piscine des Maîls, c'est l'été jusqu'au 31 août ! En effet, l'équipement accueille les nageurs tous les jours de 10h à 20h ! Pour profiter de ce havre de fraîcheur, le plus simple est de venir à pied, en bus ou surtout en tram ! Les parkings dans le périmètre immédiat étant souvent saturés, les automobilistes peuvent se garer vers l'Espace Robert Fiat à trois minutes à pied de la piscine... La piscine Tournesol à Saint-Martin-le-Vinoux adopte elle aussi son rythme estival et accueille les nageurs du lundi au samedi de 10h à 18h.  
A noter : pour se rafraîchir, il est aussi possible de profiter du brumisateur installé à proximité de la Gare, vers les terrains de boules.

**PASSAGE CYCLE FERME :**  
le passage piéton/cycle au niveau de la Vence sous le pont de l'A48 permettant de rejoindre les berges de l'Isère est fermé jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre pour permettre des travaux menés de nuit par AREA

**ALTERNANCE :** la MFR de Saint-Egrève propose aux nouveaux bacheliers des formations en alternance.  
En savoir + : 04 38 02 39 50

# ville

**CARREFOUR DES ABATTOIRS**  
Les travaux de réaménagement du carrefour des Abattoirs en carrefour à feux de type place carrée ont débuté en juin et doivent se poursuivre pendant huit mois. Menés par le Conseil Départemental de l'Isère, la Métropole et la Ville, ils vont permettre de redessiner complètement l'entrée nord de Saint-Egrève.



**TRAVAUX SUR (ET SOUS) L'AUTOROUTE**  
AREA mène actuellement des travaux de nuit sur l'autoroute A48 et notamment au niveau du pont qui enjambe la Vence. Pour permettre le bon déroulement de ce chantier, qui doit se prolonger jusqu'au mois d'octobre, des fermetures partielles ou totales de l'A48 durant certaines nuits sont à prévoir. Le détail des interventions est disponible sur le site de la Ville.  
En savoir + : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

**29 379**  
C'est en moyenne le nombre de passagers que transporte quotidiennement la ligne E du Tram qui a fêté le 13 juillet sa première année d'exploitation à Saint-Egrève.

**PLAN CANICULE**  
Le CCAS de Saint-Egrève propose un dispositif de soutien à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent sont invitées dès à présent à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. Durant les épisodes caniculaires, des agents du CCAS se rendent quotidiennement au domicile des Saint-Egrévois inscrits afin de s'assurer de leur état de santé. En savoir + : 04 76 56 53 47.

**LECTURES ESTIVALES**  
Les différents sites de la bibliothèque municipale adoptent un rythme estival. La maison Barnave est ouverte le mardi et le vendredi de 16h à 19h en juillet et en août. L'annexe de Fiancéy ouvre en juillet le mercredi et le vendredi de 15h à 18h et celle de Rochepleine, le mardi de 16h à 19h. Ces deux sites sont fermés au mois d'août. Les horaires normaux reprennent dès le 1<sup>er</sup> septembre. A noter : de nombreuses animations hors les murs sont proposées tout l'été dans le cadre de "Partir en Livre", voir aussi en agenda.

**ROSELIÈRE DU MUSCARDIN**  
La presqu'île de la roselière du Muscardin, le petit espace naturel sensible de Rochepleine, subit une dégradation constante liée au piétinement des promeneurs. Pour permettre de la restaurer "par techniques végétales", la Ville a donc décidé sa fermeture au public pour six mois minimum, afin de permettre à la végétation de se régénérer. Plus d'info sur les actions de sauvegardes de ce site exceptionnel sur place où des panneaux explicatifs seront installés et sur le site [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr).

# infos pratiques

**PHARMACIES DE GARDE**  
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal: 3915  
Du 16 au 22/07 : Pharmacie Casadella 04 76 75 24 84  
61 bis avenue du Général de Gaulle  
Du 23 au 29/07 Pharmacie de la Monta 04 76 75 60 69  
Place Pompée  
Du 30/07 au 05/08 : Pharmacie du Fontanil 04 76 75 51 48  
rue du Moulin, Le Fontanil  
Congés : Pharmacie Casadella, du 1<sup>er</sup> au 15 août 2016

**SÉCURITÉ-URGENCES**  
Police municipale: 06 82 84 65 62  
Gendarmerie: 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon: 04 72 11 69 11  
Samu: 15  
Centre de secours/pompiers: 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage Gaz naturel: 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité: 09 72 67 50 38

**Le supplément** Saint-Egrève  
Dépôt légal - juillet 2016 - 8 200 ex.  
Directeur de publication: Geneviève Ducarre  
Directeur de la communication: François Hernandez  
Rédaction: Service communication  
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex  
Réalisation: Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps  
Impression: Imprimerie du Pont de Claix

# l'agenda

 du 18 juillet au 5 sept. 2016

**MERCREDI 20 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire en bouée", lectures, chants, contes, jeux par la Bibliothèque municipale à la piscine des Maîls. 15h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**JEUDI 21 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire en toile", lectures, chants, contes, jeux par la Bibliothèque municipale avant le ciné plein air organisé Parc Marius Camet. 20h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**Ciné plein air**, "Le Petit Prince", projection gratuite à la tombée de la nuit (vers 21h30) dans le Parc Marius Camet (repli à La Vence Scène en cas d'intempéries).  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**VENDREDI 22 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire au vert", lectures, chants et pique-nique conté avec la Bibliothèque municipale au parc de Fiancéy. 11h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**MARDI 26 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire au vert", lectures, chants et pique-nique conté avec la Bibliothèque municipale au parc de Rochepleine. 11h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**MERCREDI 27 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire en bouée", lectures, chants, contes, jeux par la Bibliothèque municipale à la piscine des Maîls. 15h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**VENDREDI 29 JUILLET**  
**Partir en livre**, "lire au vert", lectures, chants et pique-nique conté avec la Bibliothèque municipale au parc Barnave. 11h.  
En savoir + : 04 76 75 40 63.

**JUSQU'AU 31 JUILLET**  
**Vacances du Pôle Jeunesse.** Les animateurs de Saint-Egrève accueillent, au Patio et ailleurs, les 12-17 ans.  
**Exposition "Fondus dans la masse"** à la Chapelle du Centre Hospitalier Alpes Isère à découvrir le lundi de 10h à 16h.  
En savoir + : 04 76 56 45 39.

**DU 16 AU 31 AOÛT**  
**L'été du Pôle Jeunesse, Acte II.** Après une pause estivale du 1<sup>er</sup> au 15 août, le Pôle propose à nouveau des sorties, stages et autres ateliers aux 12-17 ans.  



**LA VENCE SCÈNE cinéma**  
**L'âge de glace : les lois de l'Univers\***  
Le 18 juillet à 15h et 17h30 ; le 19 juillet à 15h (3D), 17h30 et 20h30.  
**L'effet aquatique**  
Le 18 juillet à 20h ; le 19 juillet à 20h.  
**Ninjas Turtles 2**  
Le 18 juillet à 15h30 ; le 19 juillet à 18h.  
**L'aigle et l'enfant**  
Le 18 juillet à 18h ; le 19 juillet à 15h30.  
**Le secret des banquises**  
Le 18 juillet à 20h.  
**Débarquement immédiat**  
Le 20 juillet à 15h30, 18h et 20h30.  
**Tarzan**  
Le 20 juillet à 15h et 17h30.  
**Juillet Aout**  
Le 20 juillet à 20h.



**Le secret des banquises**  
Le 18 juillet à 20h.  
**Débarquement immédiat**  
Le 20 juillet à 15h30, 18h et 20h30.  
**Tarzan**  
Le 20 juillet à 15h et 17h30.  
**Juillet Aout**  
Le 20 juillet à 20h.

\* projection d'un court-métrage avant la séance

**Fermeture annuelle de La Vence Scène**  
Du 21 juillet au 16 août, le cinéma revient dès le 18 août.

**SAISON 2016-2017**  
Le programme de la saison prochaine est disponible sur [www.lavencescene.saint-egreve.fr](http://www.lavencescene.saint-egreve.fr) depuis le 27 juin dernier. Les réservations commencent le 18 août sur Internet et le 31 août aux guichets de La Vence Scène !  


**SAMEDI 3 SEPTEMBRE**  
**Accueil des nouveaux habitants**, une cérémonie de bienvenue est organisée par la Mairie à l'Hôtel de Ville. 11h.  
**Associations en fête**, grand rendez-vous de la rentrée durant lequel Saint-Egrévois et responsables associatifs se retrouvent dans le parc de l'Hôtel de Ville à partir de 14h.

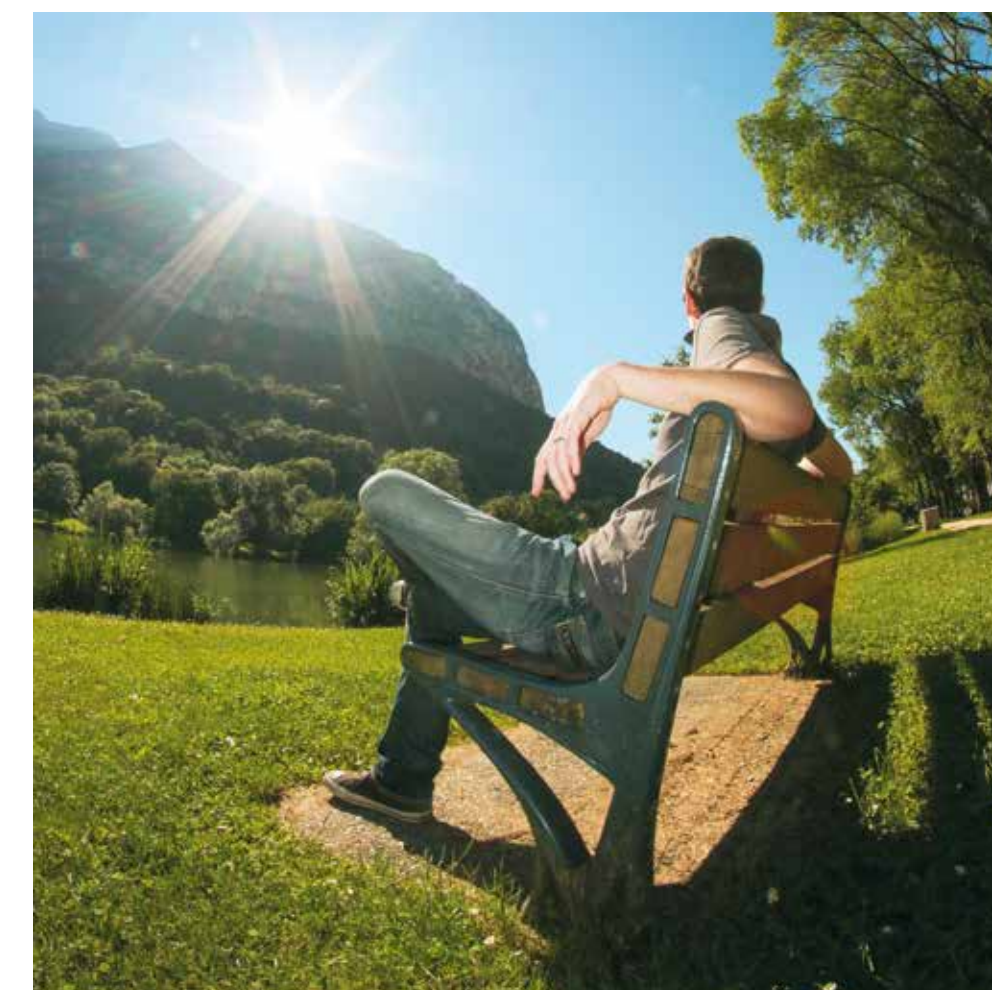
**Du 29 au 31 août**  
**Tennis de table**, stage pour tous par la section tennis de table de l'USSE à la Halle Jean Balestas. De 9h à 12h et de 14h à 17h.  
En savoir + : 06 17 78 75 34.  
**Atelier Graines d'artistes**, stage proposé par LABO l'atelier bleu orange.+ d'infos : 06 86 32 15 82, [latelierbleuorange@gmail.com](mailto:latelierbleuorange@gmail.com).

**JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE**  
**Exposition "Graines d'artistes"**, œuvres réalisées par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse à la Bibliothèque Barnave.  

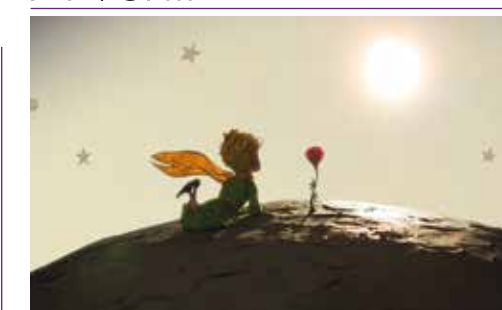

# Saint-Egrève le journal le supplément

 AU MAGAZINE DE JUILLET 2016

## Les vacances enfin ! A venir




L'été est là et Saint-Egrève adopte tout naturellement son rythme estival. Et même si la saison du farniente a enfin commencé, les événements festifs et autres animations ne manqueront pas de ponctuer ces deux mois que l'on espère ensoleillés.



**Ciné plein air**  
Durant l'été, deux films sont proposés gratuitement aux Saint-Egrévois dans le cadre du "ciné plein air". Le premier, "Le Petit Prince" est projeté jeudi 21 juillet vers 21h30 dans le Parc de la Mairie et le second, "Magic in the moonlight" le 16 août dans le parc de l'Hôpital vers 21h.  
En savoir + : 04 76 56 53 18.



**"Partir en livre"**  
Du 20 au 29 juillet, Saint-Egrève va "Partir en livre". Pour la seconde édition de la grande fête nationale de la littérature jeunesse, les bibliothécaires se mobilisent pour proposer plusieurs événements en plein air (plus d'info en pages intérieures).  


 [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

 [www.facebook.com/saint.egreve38120](https://www.facebook.com/saint.egreve38120)

 disponible sur AppStore & Google play



# Coups de pouce aux jeunes et tarifs des services

La dernière séance du Conseil municipal de la saison a été l'occasion pour les 26 conseillers municipaux présents de délibérer sur les 18 délibérations qui étaient inscrites à l'ordre du jour. Suite logique de celles du 8 juin dernier, elles concernaient notamment la révision de certains tarifs des services municipaux.

Bonne nouvelle pour les administrés : la municipalité a décidé que la majorité des tarifs resterait inchangée par rapport à l'an passé.

En participant à la création de la SAS Solaire d'ici, Saint-Egrève affirme à nouveau son implication dans le domaine environnemental. Enfin comme chaque année, la Ville a également apporté son soutien financier à des actions réalisées par des jeunes saint-égrévois dans le cadre du plan "Aide aux projets jeunes".

## Jeunesse

### Les jeunes soutenus par la Ville



Eleanor Kazazian-Balestas s'envole pour les JO de Rio

Le Conseil municipal a accordé trois coups de pouce de plusieurs centaines d'euros chacun à trois projets d'aventures internationales portés par des Saint-Egrévois. Ainsi, la Ville a décidé de soutenir à hauteur de 500 € Jules Savoyat et Damien Seuzaret, deux sprinteurs de la section

athlétisme de l'USSE qui sont allés courir le 4L Trophy en février dernier. Dans leur véhicule "designé" par le "street-artiste" Ganacha, ils ont même réussi à décrocher la cinquième place sur les 1 200 équipages qui se sont lancés dans l'aventure. Deuxième projet du bout du monde qui a bénéficié de cette aide municipale : Eléanore Kazazian-Balestas va très bientôt s'envoler pour Rio où elle a été sélectionnée pour faire partie des 6 000 bénévoles non brésiliens qui participeront à l'organisation des Jeux Olympiques du 5 au 21 août prochains. Enfin, Aude Toussaint, une étudiante saint-égrévoise va décoller pour Madagascar en février 2017. Là, avec 16 de ses condisciples qui se destinent à devenir ortho-prothésistes, elle va venir en aide aux populations locales en partenariat avec "Handicap International". 300 € ont été attribués à chacun de ces deux projets.

#### Le dispositif

Chaque année, via la coordination enfance jeunesse, la Ville soutient et coordonne l'ensemble des actions conduites à Saint-Egrève en direction des jeunes en lien avec les différents services de la Mairie et ses partenaires associatifs ou institutionnels. Elle consacre notamment un budget pour donner un "coup de pouce" à la réalisation de projets portés par des jeunes saint-égrévois. Au-delà du simple accompagnement financier, le dispositif d'aide aux projets jeunes prend aussi la forme d'une véritable action personnalisée qui intègre entre autre un soutien logistique ou matériel ou encore des conseils en communication. Afin d'accompagner au mieux les jeunes, un comité de pilotage

se réunit environ une à deux fois par an pour étudier les demandes que les jeunes viennent présenter. Les projets soutenus peuvent être individuels ou collectifs. Il peuvent être sportifs, culturels, humanitaires... A noter, les projets doivent s'inscrire dans une démarche éducative favorisant la prise de responsabilité et l'autonomie. L'âge, la motivation, l'effort d'organisation dans le groupe, la recherche d'autres partenaires, la démarche d'autofinancement sont également pris en compte.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les aides proposées par la Ville aux plus jeunes sont multiples. Outre, le soutien aux initiatives et aux projets, Saint-Egrève agit aussi pour accompagner le financement du BAFA, pour permettre l'achat de matériel pour les études professionnelles, pour participer au financement du BSR ou du code de la route. Enfin, à travers les chantiers vacances qui offrent à des Saint-Egrévois l'opportunité d'obtenir un premier emploi d'une semaine, la Ville permet à des 16 à 18 ans de se familiariser avec l'univers professionnel tout en étant rémunérés au Smic horaire. En savoir + : [www.saint-egreve.fr/597-projets-jeunes.htm](http://www.saint-egreve.fr/597-projets-jeunes.htm)



## Finances

### Tarifs des services municipaux



Les tarifs des activités (très prisées) du Pôle Jeunesse ont été votés

Après une première salve de délibérations relatives aux tarifs des services municipaux adoptés lors du Conseil municipal du 8 juin dernier, la séance du 6 juillet a été l'occasion pour les élus de délibérer sur cinq autres tarifs. Ces derniers concernent les activités du Pôle jeunesse, celles de l'École Municipale des Sports, le ski scolaire, le Conservatoire à Rayonnement Communal (L'Unisson) et enfin les réservations des salles. S'il est impossible ici de détailler l'ensemble de ces tarifs, il est tout de même important de souligner que les élus ont, dans la mesure du possible, souhaité maintenir à l'identique les tarifs appliqués aux particuliers l'an passé. Cette décision s'explique

#### DES TARIFS SOLIDAIRES !

Chacun participe en fonction de ses moyens. C'est le principe qui prévaut en matière de tarification des services proposés par la Ville aux Saint-Egrévois. En effet, si à La Vence Scène par exemple il existe tout un arsenal de tarifs réduits qui s'appliquent aux étudiants, aux familles nombreuses, aux personnes âgées, aux jeunes enfants ou encore aux demandeurs d'emploi, la plupart des autres services sont calculés en fonction du quotient familial des utilisateurs. Ainsi, ils tiennent compte des revenus des familles.

par la faible augmentation de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE sur lequel sont habituellement ajustés les tarifs municipaux. En effet, cet indicateur ne progressant que très légèrement en un an, le Conseil municipal a estimé qu'il n'était pas nécessaire de le répercuter sur les ménages Saint-Egrévois. Un moyen de ne pas demander d'efforts financiers supplémentaires, aussi modestes soient-ils, aux familles.

A noter : seuls les tarifs de l'École Municipale des sports et de L'Unisson dérogent à ce "statu quo" en augmentant légèrement tout en restant bien évidemment calculés en fonction du quotient familial (voir ci-dessous).

### Zoom sur... le paiement à la carte !

Pour simplifier la vie des usagers de ses services, la Ville a mis en place toute une batterie de moyens de paiement, du chèque au TIP en passant par le prélèvement automatique ou le virement bancaire... Dernier en date, le paiement par carte bleue via le site internet de la Ville connaît un engouement croissant du fait de sa souplesse d'utilisation. Lancée en avril 2012 pour les activités liées à la famille, cette solution a le mérite d'être pratique, rapide, totalement sécurisée, et est surtout disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 ! Actuellement plus de 3 000 des 20 000 factures éditées chaque année par la Ville sont réglées par carte bleue.

En savoir + : [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) rubrique paiement en ligne



## Environnement

### Participation à Solaire d'ici



Présentation en mairie du projet "Solaire d'ici"

Lors du Conseil municipal, la Ville a souhaité reprendre des parts de capital à la création de la société "Solaire d'ici" à hauteur de 1 000 € pour aider à sa création. La constitution du capital est en cours, avec un objectif de rassembler 60 000 € de fonds propres, pour une création prévue en septembre 2016. Pour mémoire, le 7 juin dernier, Energy Citoyenne, une société par actions simplifiées (SAS) en développement, présentait à l'Hôtel de Ville le projet "Solaire d'ici". L'objectif est de développer un réseau local de production d'énergie solaire en permettant à des collecti-

vités ou à des particuliers de mettre à disposition leur toiture afin d'y installer des panneaux solaires dont la mise en place sera financée par d'autres particuliers. Pour ce faire, ces derniers peuvent acquérir des parts sociales dans l'entreprise. Un moyen simple et original pour chacun de s'approprier la transition énergétique et d'apporter une solution locale aux enjeux internationaux discutés notamment à la COP21.

En savoir + : [energie-partagee.org/projets/solaire-d-ici/](http://energie-partagee.org/projets/solaire-d-ici/)

INFO + : Retrouvez toutes les délibérations et les compte-rendus succincts des Conseils municipaux sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr)

### EN SAVOIR plus

► Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 28 septembre 2016 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr) à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► Expression politique

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Déclaration de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville [www.saint-egreve.fr](http://www.saint-egreve.fr). Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

## Le Conseil en bref

► FINANCES : Attribution de subvention dans le cadre du dispositif d'aide aux projets jeunes à un projet bénévole aux jeux olympiques d'été 2016 à Rio (délib n°1 : unanimité) à un projet humanitaire à Madagascar (délib.n°2 : unanimité) au projet raid 4L Trophy à l'équipe 4Helldriver (délib. n°3 : unanimité). Marché de services de télécommunication, autorisation de signature (délib. n°5 : unanimité). Avenant à la convention d'aménagement et à la mise à disposition d'un local au restaurant inter-entreprise Gavanière (délib. n°7 : abstentions 7, pour 26). Remboursement partiel d'une facture de réparation du réseau d'eau (délib. n°8 : unanimité). Tarifs des activités du pôle jeunesse (délib. n°9 : contre 3, abstentions 4, pour 26), de l'École Municipale des Sports (délib. n°10 : contre 3, abstentions 4, pour 26), du ski scolaire (délib. n°11 : unanimité), du Conservatoire à Rayonnement communal (délib. n°12 : abstentions 7, pour 26), des locations de salles (délib. n°13 : contre 3, pour 30). Demande de subvention pour le dispositif Passeurs d'Images (délib. n°14 : unanimité).

► ENVIRONNEMENT : Participation de la Ville de Saint-Egrève à la SAS Energy Citoyennes (délib. n°4 : unanimité).

► FONCIER-AMENAGEMENT : Demande au Département de l'Isère de transformer en subvention l'avance consentie pour l'acquisition d'un tènement dans le cadre du "PAF 3". (délib. n°6 : unanimité). Cession de parcelles communales et demande de servitudes au SMTC dans le cadre des régularisations foncières de la Ligne E (délib. n°17 : contre 7, pour 26).

► DIVERS : Suppressions et créations de postes – budget Ville (délib. N°15 : unanimité). Renouvellement de convention de mise à disposition à temps incomplet d'un agent auprès de Grenoble Alpes-Métropole (délib. n°16 : unanimité). Levée de la prescription quadriennale et versement d'indemnité en application d'un jugement (délib. n°18 : unanimité). Compte-rendu des opérations effectuées dans le cadre de la délégation d'attributions du Conseil Municipal accordée au Maire.